

Juin 2021  
bimestriel n° 29



# MAGENTA

## Info

*Edito du Maire*

Vous trouverez en pages intérieures un résumé du budget de la commune pour 2021. Vous pourrez constater qu'un programme d'investissement important sera réalisé cette année. La réfection des deux ouvrages d'art côté Dizy est maintenant achevée, ainsi que l'aménagement cycliste du bord de Marne sur une longueur de plus de 500 m.

Ces travaux coûteux ont fait l'objet d'aides importantes de la part de l'Etat, de la Région, du Département et de la communauté d'agglomération.

En fin d'année, nous commencerons le réaménagement de l'espace culturel et en particulier sa mise aux normes d'accessibilité.

En matière de voirie, les études techniques en vue de la refonte complète de la rue Jacques Pernet sont d'ores et déjà engagées, pour une réalisation en 2022.

La situation de trésorerie de la commune est bonne et l'endettement sera entièrement apuré en 2022. La seule source d'inquiétude pour l'avenir est le tassement des recettes fiscales, dû aux mesures restrictives successives imposées par l'Etat. Quoiqu'il en soit, la fiscalité ne sera pas alourdie en 2021.

Laurent Madeline



[www.ville-magenta.fr](http://www.ville-magenta.fr)

# ACTUALITÉS LOCALES

## RESTAURATION SCOLAIRE



**E**n raison de l'évolution du contexte épidémique, le protocole sanitaire du 2 novembre 2020 a été renforcé pour la restauration. Depuis le 18 janvier 2021, il est complété par des mesures supplémentaires en ce qui concerne la cantine. La restauration scolaire répond à une double exigence : maintenir la qualité nutritionnelle des repas et faire découvrir des saveurs.

L'alimentation d'un enfant d'âge scolaire est essentielle pour sa croissance, son développement psychomoteur et ses capacités d'apprentissage. Elle doit être équilibrée, variée, fractionnée en rations et lui apporter des aliments de bonne qualité.

Le temps du repas est l'occasion pour les élèves de se détendre et de communiquer. Il doit aussi être un moment privilégié de découverte et de plaisir.

Le service est assuré par le personnel communal qui veille au respect du règlement de la cantine en instaurant le permis de bonne conduite.

Les repas servis en restauration collective compteront, d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2022, 50 % de produits alimentaires durables de qualité dont au moins 20 % de produits issus de l'agriculture biologique.

Les menus équilibrés de la restauration scolaire aident les élèves à acquérir de bonnes habitudes alimentaires et leur faire connaître les effets de l'alimentation sur la santé.

La capacité d'apprécier des saveurs différentes, de les différencier et de parler de ses sensations s'apprend et se cultive. Le goût s'apprend, s'éduque, s'acquiert dans le temps.

**PAR DÉLIBÉRATION DU 31 MARS, LE CONSEIL MUNICIPAL FIXE LES TARIFS DES REPAS CANTINE À :**  
**TARIF MAGENTAIS: 3€50/REPAS    TARIF NON-MAGENTAIS: 6€50/REPAS    À COMPTER DU 30 AOÛT 2021**

## TARIFS DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

| REVENUS              | TARIF HORAIRE MAGENTA ET PERSONNEL COMUNAL | TARIF HORAIRE NON MAGENTAIS |
|----------------------|--|-----------------------------|
| de 0 € à 1 800 €     | 1.30 €                                     | 1.65 €                      |
| de 1 801 € à 2 400 € | 1.50 €                                     | 1.90 €                      |
| de 2 401 € à 3 000 € | 1.70 €                                     | 2.15 €                      |
| de 3 001 € à 3 600 € | 1.90 €                                     | 2.40 €                      |
| de 3 601 € à 4 200 € | 2.15 €                                     | 2.70 €                      |
| de 4 201 € à 4 800 € | 2.60 €                                     | 3.25 €                      |
| de 4 801 € à 5 400 € | 3.00 €                                     | 3.75 €                      |
| + de 5 400           | 3.40 €                                     | 4.35 €                      |

# ACTUALITÉS LOCALES

## BALCONS FLEURIS

Comme chaque année la ville de Magenta a organisé le concours des balcons fleuris afin de récompenser les plus belles initiatives.

A l'occasion de l'édition 2021, le vendredi 19 février, les lauréats du concours communal, ont été récompensés par la remise d'une fleur dans la salle d'exposition de la bibliothèque.

Des prix qui couronnent les fleurissements et embellissement des balcons et fenêtres.

Un grand merci à ces amoureux du jardinage qui contribuent à l'embellissement de la commune.



## Médaille d'argent

Vendredi 5 février, dans la salle du conseil, Monsieur Laurent Madeline, Maire de Magenta, a remis la médaille d'argent du travail à Mme Claudine Hatat qui correspond à 20 ans de bons et loyaux services. Mme Hatat exerce son métier de secrétaire administrative au sein de la mairie avec sérieux, implication et une éthique irréprochable.

Le Maire a fait un résumé de la carrière et du dévouement de Mme Hatat au service de la Commune et de ses concitoyens, en ajoutant que cette médaille vient récompenser l'ancienneté et la qualité des services effectués par notre agent.

Un bouquet de fleurs a été remis à Claudine avec une note d'humour de la part du maire pour clôturer son discours.

## LE COMITÉ DES FÊTES

A OFFERT

DES CHOCOLATS

DE

PÂQUES



À TOUS LES  
ENFANTS SCOLARISÉS  
À L'ÉCOLE MATERNELLE  
ET AU GSAF



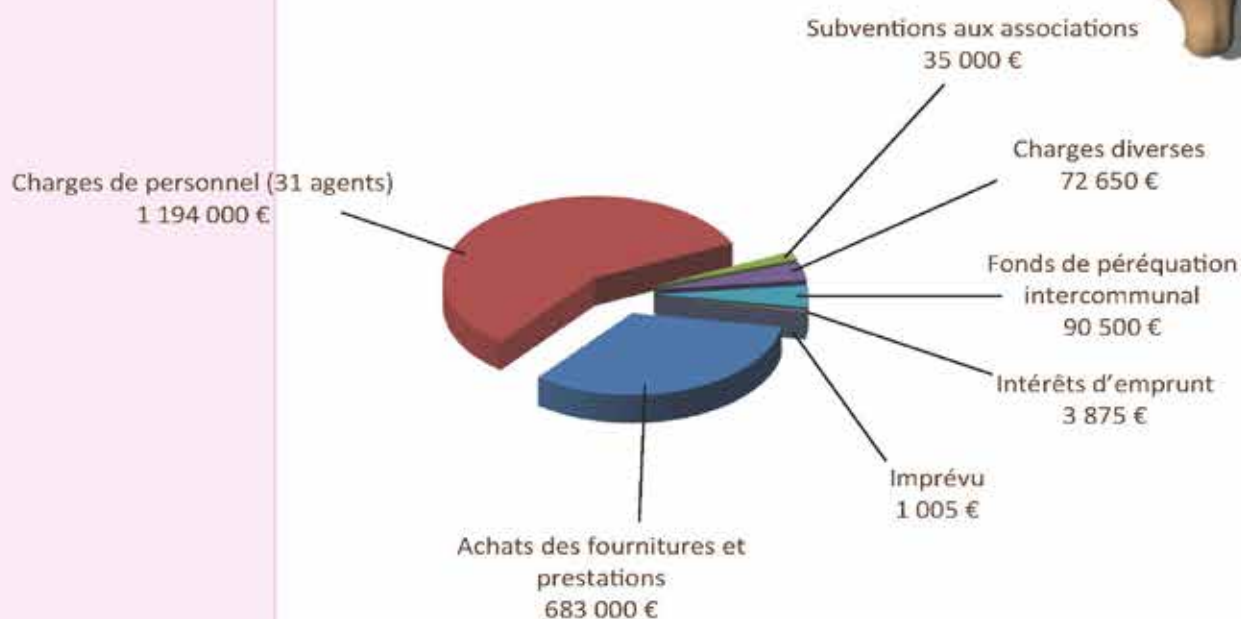
# ACTUALITÉS LOCALES

## Budget 2021

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

|  |              |
|--|--------------|
| Impôts payés par les entreprises                   | 847 331,00 € |
| Impôts payés par les ménages                       | 391 416,00 € |
| Dotations de l'Etat                                | 511 712,00 € |
| Loyers, locations de salles, jardins               | 29 600,00 €  |
| Subventions CAF, MSA pour la crèche & périscolaire | 300 000,00 € |
| Recettes crèche, cantine, périscolaire             | 186 345,00 € |
| Divers   | 8592,00 €    |

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



|                                   |                     |
|-----------------------------------|---------------------|
| Total des recettes                | 2 274 996,00 €      |
| Total des dépenses                | 2 080 030,00 €      |
| <b>Excédent de fonctionnement</b> | <b>194 966,00 €</b> |

# ACTUALITÉS LOCALES

## Budget 2021



### RECETTES D'INVESTISSEMENT

|  |                     |
|--|---------------------|
| <b>Excédent de fonctionnement</b>          | <b>194 966,00 €</b> |
| TVA sur investissements 2019               | 65 000,00 €         |
| Taxe aménagement                           | 1 521,00 €          |
| Fonds de concours communauté agglomération | 50 000,00 €         |
| Subventions diverses pour gros travaux     | 390 430,00 €        |
|  | <hr/>               |
|  | <b>701 917,00 €</b> |

### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PRÉVUES

|   |                       |
|---|-----------------------|
| Remboursement du capital des emprunts     | 41 174,00 €           |
| Solde réfection ouvrages d'art (ponts)    | 240 809,00 €          |
| Aménagement paysager bord de Marne        | 301 225,00 €          |
| Rénovation espace culturel (1/2)          | 221 600,00 €          |
| Travaux de climatisation                  | 106 427,00 €          |
| Rampe accessibilité église                | 18 000,00 €           |
| Portail espace culturel (électrification) | 16 000,00 €           |
| Eclairage public                          | 13 000,00 €           |
| Balançoire, table de ping pong et bancs   | 9 615,00 €            |
| Alarme intrusion école                    | 5 500,00 €            |
| Arrosage terrain de foot                  | 5 000,00 €            |
| Réfection voirie                          | 9 540,00 €            |
| Divers                                    | 6 923,00 €            |
| Provision dépenses imprévues              | 50 000,00 €           |
|   | <hr/>                 |
|   | <b>1 028 813,14 €</b> |

|                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| <b>Disponible au 01/01/2021</b>    | <b>2 232 980,00 €</b> |
| Prélèvement sur trésorerie en 2021 | -326 896,00 €         |
| <b>Disponible au 31/12/2021</b>    | <b>1 906 085,00 €</b> |



# VIE MUNICIPALE

## TRAVAUX DE MISE AUX NORMES A L'ESPACE CULTUREL



L'Espace Culturel Pierre Godbillon s'est affirmé au fil des ans comme un équipement communal incontournable. Il s'est rapidement enrichi d'activités sportives ou culturelles récurrentes, de tenue de réunions ou d'événements festifs ponctuels, associatifs ou familiaux.

L'émergence de la crise sanitaire depuis bientôt un an a mis un terme provisoire à toute utilisation en application des directives gouvernementales.

Indépendamment de cette situation d'exception, les élus nourrissent depuis longtemps une réflexion, édictée par l'obligation de mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Pour la partie accessibilité personne à mobilité réduite (PMR), l'étude prévoit une rampe inclinée accolée à la façade du bâtiment complétée par un sas jugulant les fuites thermiques vers l'extérieur, un équipement pour permettre l'accès à la salle de spectacles qui empiètera légèrement sur la partie vestiaire et l'accessibilité aux toilettes.

Concernant la mise aux normes énergétiques du bâtiment, les améliorations porteront sur l'éclairage, l'isolation, l'électricité, le matériel de cuisine, complétées par des travaux de remise en peinture. Les études sont en route et les travaux devraient commencer au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre de l'année en cours, pour une réutilisation prévue à l'automne 2022.

**LA MAIRIE SERA FERMÉE: (en cas d'urgence tél.: 06/82/48/80/49)**

**le Mardi après-midi du 13 au 27 juillet 2021**

**Les Mercredis après-midi: 23 juin/ 21 juillet et 28 juillet 2021**

**FERMETURE DE LA BIBLIOTHÈQUE:**

**DU 12 JUILLET AU 17 JUILLET 2021 INCLUS ET DU 2 AOUT AU 28 AOUT 2021 INCLUS**

**RÉOUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE LE MARDI 31 AOUT 2021**



# VIE MUNICIPALE

## DES LOGEMENTS ET DES COMMERCES À LA PLACE DE L'ANCIEN LEADER PRICE

Depuis la fermeture du magasin Leader Price en avril 2019, la ville de Magenta s'est mise en recherche de solutions pour réhabiliter cet emplacement stratégique de la commune. La parcelle a été acquise par le bailleur social Plurial Novilia, qui va entreprendre la construction d'un immeuble d'habitation de trois étages avec l'aménagement de cellules commerciales en rez-de-chaussée.

« Le projet est de régénérer une friche commerciale de centre-ville très bien située en proposant à la fois de l'habitat de qualité et des cellules commerciales ou d'activité », explique Arnold Houdry, directeur du développement de Plurial Novilia et porteur du dossier.

L'immeuble comprendra une quarantaine de logements, du T2 au T4, dont une partie sera réservée aux personnes à mobilité réduite, et un parking en sous-sol. Mais le projet contient plus que du logement, il proposera également une offre commerciale.

En effet, l'objectif de la ville de Magenta et de Plurial Novilia, est de créer du commerce de proximité pour les habitants grâce à une petite surface commerciale de proximité, du type superette. Au total, de quatre à cinq cellules pourraient être aménagées en rez-de-chaussée pour accueillir des activités commerciales, complémentaires aux commerces existants dans le quartier.

Enfin, des espaces verts seront créés en extérieur, avec un cœur d'îlot végétalisé. Actuellement en phase de conception, le projet doit faire prochainement l'objet d'un dépôt de permis de construire. Les travaux pourraient débuter début 2022 et devraient durer environ deux ans.



## BIBLIOTHEQUE

Une exposition « LAISSER FILER » a eu lieu à la bibliothèque du 23 avril au 12 juin.

Créée par l'illustratrice Csil, en partenariat avec le département de la Marne et sa bibliothèque.

Illustratrice de livres jeunesse et graphiste, Csil apprivoise le trait pour mieux le laisser filer...

Elle invente des univers poétiques et décalés qu'elle remplit d'étranges personnages, de tendres émotions, de formes et de couleurs qu'elle tisse avec un fil qui invite à voyager dans l'imaginaire de l'artiste.



# ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Ouverture des bureaux de vote de 8h00 à 18h00  
au Complexe Sportif Roger Pointurier \*

les 20 juin 2021 (1<sup>er</sup> tour) et 27 juin 2021 (2<sup>ème</sup> tour)

## Merci de vous munir:

- d'une pièce d'identité (**obligatoire**)
  - d'un masque (**obligatoire**)
  - d'un stylo
  - de votre carte électorale
- } Fortement recommandés

\*  Dans le cadre de la crise sanitaire, transfert  
exceptionnel des bureaux de vote au GYMNASE.

**Aucun accueil ne sera assuré en Mairie.**